

CDC MONTS DE LACAUNE ET LA MONTAGNE DU HAUT LANGUEDOC - LACAUNE  
Place Général de Gaulle - 81230 LACAUNE

**Délibération relative à Affectation des résultats 2023 du budget annexe Camping**

Séance du 28 février 2024  
Délibération n°D\_2024\_026

Nombre de conseillers

En exercice : 39

Présents : 28

Absents :

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 8

Votants : 36

- dont « pour » : 36

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le 28 février 2024 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc, convoqué le 14 février 2024, s'est réuni sous la présidence de Daniel VIDAL à Lacaune.

Présents : Max ALLIES, Véronique ARMENGAUD, Pierre BAILLY, Christian BARDY, Robert BARTHE, Evelyne BOUSQUET, Jérôme BOUSQUET, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, André CABROL, Isabelle CALVET, Richard COLLET, Francis CROS, Bernard DURAND, Jean-Claude DURAND, Jacques FABRE, Michel FARENC, Denis MAFFRE, Georges MEROU, Sandra RAMOND, Anne-Lise SAUTEREL, Didier SENEGAS, Sylvie SOLOMIAC, Marie-Claude STAVROPOULOS, Armelle VIALA, Daniel VIDAL, Vincent VIDAL

Représentés : Alain BARTHES représenté par Georges MEROU, Marie CASARES représentée par Pierre BAILLY, Marie-Françoise CROS représentée par Didier SENEGAS, Pierre ESCANDE représenté par Max ALLIES, Jacqueline GRANIER représentée par Richard COLLET, Antoine PROENCA représenté par Bernard DURAND, Moïse ROQUES représenté par Anne-Lise SAUTEREL, Christian THERON représenté par Isabelle CALVET

Excusés : Alexis BENAMAR, Jacques CALVET, Jim RONEZ

Secrétaire de séance : Robert BOUSQUET

Objet : **Affectation des résultats 2023 du budget annexe Camping**

Monsieur le Président rappelle que le compte administratif du budget annexe Camping laisse apparaître :

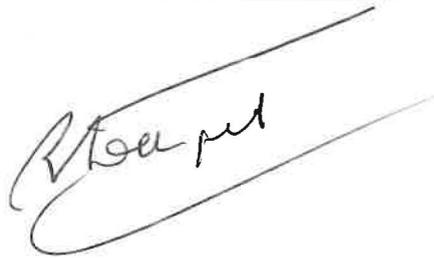
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RESULTATS 2023	-15 079,56 €	9 745,87 €
RESULTAT DE CLOTURE 2022	10 546,62 €	120 830,34 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE 2023</b>	<b>-4 532,94 €</b>	<b>130 576,21 €</b>
SOLDE RESTES A REALISER	0,00 €	
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>4 532,94 €</b>	

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'affecter le résultat de l'exercice 2023 du budget annexe Camping de la façon suivante :

PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT (1068)	4 532,94 €	
REPORT D'INVESTISSEMENT (001)	-4 532,94 €	
REPORT DE FONCTIONNEMENT (002)		126 043,27 €

Pour copie certifiée conforme

Le Secrétaire de séance – Robert BOUSQUET



Le Président – Daniel VIDAL



Monts de Lacaune Montagne  
du Haut Languedoc

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 05 / 03 / 2024  
et publié ou notifié  
le 05 / 03 / 2024